



Avec les annonces du Premier ministre AMPLIFIONS le COMBAT pour EXIGER l'ABANDON du PROJET RETRAITE

La lutte jusqu'au retrait !

La période des vacances scolaires a démontré la détermination des salarié·es en lutte qui n'ont pas fait de trêve. Alors que la mobilisation et la grève se poursuivent depuis plus d'un mois, le gouvernement n'arrive toujours pas à vendre sa contre-réforme et la rend de moins en moins « universelle » et de plus en plus opaque. La très grande majorité de la population active a, en revanche, bien compris que cette réforme, âge pivot ou pas, était anti sociale et destinée à baisser les pensions de retraite.

Après la forte mobilisation interprofessionnelle du 9 janvier, le gouvernement est donc de plus en plus isolé. Il est plus que jamais possible de gagner à la condition d'élargir le mouvement de grève reconductible au-delà des secteurs qui s'y inscrivent déjà.

L'Éducation nationale est fortement mobilisée avec des reconductions et 3 journées de grève majoritaire.

Il est temps d'élever le rapport de force en décidant en assemblées générales de reconduire la grève jusqu'au retrait dès le 10 janvier.

Les « simulateurs » du gouvernement : attention à l'enfumage !

Cette « arnaque » viendrait de la stagnation du point d'indice, les droits à retraite de la réforme Macron suivraient l'évolution des salaires du privé. Le gouvernement fait l'hypothèse d'une hausse du salaire moyen des salarié·es et du SMIC de 1,3% par an en plus de l'inflation. Pendant cette période, l'indice de la Fonction publique ne prendrait en compte que l'inflation. La rémunération des enseignant·es n'augmenterait que par la hausse des primes, dont le taux passerait de 9% à 17%. Du fait de ce décalage entre salaires du privé et du public, la rémunération d'un·e professeur·e après 10 ans de carrière passerait de 1,65 fois le SMIC à 1,12 fois le SMIC, soit une perte de 32% par rapport au SMIC. Il s'agirait d'une paupérisation sans précédent des enseignant·es. La rémunération de fin de carrière serait pratiquement égale au salaire moyen dans le pays, alors qu'aujourd'hui elle est supérieure de 1000 euros. A l'inverse de ce qu'il prétend, le gouvernement envisage de baisser le salaire relatif des enseignant·es et donc leur pouvoir d'achat.



**Pour la CGT EDUC'ACTION, UN OBJECTIF CLAIR :
FAIRE RECULER MACRON et son GOUVERNEMENT !**

Revalorisation, qui croit encore au Père Noël ?

JM Blanquer sur RTL le 2 décembre: *“certains sont en grève parce qu'ils ne comprennent pas tout”*. Alors essayons de comprendre.

Le même, sur France inter le 10/12 : *“Les professeurs, s'ils devaient perdre au titre du système de retraite ce serait parce que leurs **primes** sont plus basses que celles des fonctionnaires comparables. Ce sera forcément un peu des deux, hausses de salaires et primes, **mais les primes, c'est le sujet sur lequel il y a du retard.**”*

Mais une prime, ce n'est pas du salaire...

- ce ne sera pas pour tout le monde (essentiellement à partir de la génération née après 75) et surtout, pas pour les personnels qui ne sont pas enseignant·es ou CPE ;
- les primes (et les heures sup , IMP...) sont inégalitaires, car liées aux missions spécifiques (IMP, ISOE des PP), postes (REP) ou avec une part variable (RIFSEPP).

...et il y aura des contreparties.

Emmanuel Macron, discours de Rodez du 3/10 : *“Si je voulais revaloriser, c'est 10 milliards.”* , *“On ne peut pas mettre 10 milliards demain, c'est vos impôts. C'est le déficit, c'est la dette pour nos enfants.”* Il faut *“repenser la carrière”* et *“mieux payer”* les enseignant·es mais *“du coup, parce qu'on paie mieux, peut-être qu'on change aussi le temps de travail et la relation au travail”*. Ils/Elles pourraient travailler *“hors du temps scolaire”*, *“que ça puisse être demandé aux enseignants, que le métier change”*. *“Qu'on regarde aussi les périodes de vacances par rapport aux autres”*.

Si on résume: le ministre promet une revalorisation salariale essentiellement sous forme de primes, or, et ce sont les statistiques qui le montrent, les primes désavantagent les femmes, elles qui sont déjà pénalisées par la réforme avec la prise en compte de l'ensemble de la carrière pour le calcul de la pension, dont les périodes non travaillées. Par ailleurs, cette « revalorisation » serait programmée sur 20 ans et décidée après le vote de la réforme des retraites ! Qui a encore confiance en ce gouvernement pour lui signer un chèque en blanc ? Enfin, une revalorisation salariale se ferait sous condition d'une redéfinition du métier (travailler plus pour gagner plus?!).

Les personnels ne sont pas dupes. Ils et elles sont mal payées et revendiquent des hausses de salaires et non des primes, pour toutes et tous, sans contreparties et sans la réforme des retraites !

On VA GAGNER !



Le gouvernement est fragilisé et crée un écran de fumée en focalisant les débats sur l'âge pivot.

Une seule solution, après les 9, 10 et 11 janvier, reconduire la grève en assemblées générales dès lundi 13 janvier et appeler à participer massivement aux journées nationales de grève et de mobilisation des 14, 15 et 16 janvier !